



CAZAUX PLAISANCE

Association des usagers de la Halte Nautique de Cazaux Lac

(association loi du 1^{er} juillet 1901)

www.cazaux-plaisance.org

COMPTE RENDU DE RÉUNION DE **L'ASSEMBLEE GENERALE DE** **CAZAUX PLAISANCE DU 27 Août 2011**

-----O-----

L'Association Cazaux-Plaisance s'est réunie le **27 août 2011 à 17h30** au Cercle de Voile de Cazaux Lac.

En l'absence du Président Roger Malipier, le Vice-Président Denis Thomas préside l'assemblée, et remercie le Président du CVCL d'avoir permis notre réunion dans les locaux du club de voile.

Le Vice-Président confirme la bonne entente entre les deux associations, œuvrant dans une bonne pratique des activités nautiques, soucieuses de l'environnement.

Le quorum étant atteint, selon l'art. 14 des statuts, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer, et le Vice-Président ouvre la séance à 17 h 30.

La représentante de la Ville, Quartier de Cazaux, s'excuse de ne pouvoir assister à l'A.G. pour des raisons personnelles.

Les A.G. se font, suivant les années, alternativement en fin juillet, et en fin août. Il est envisagé d'en faire 2 chaque année pour chacun des 2 mois (A.G. et A.G.O.)

Le Président Roger Malipier a fait parvenir une lettre à J.J. Debailleul, qu'il charge d'ouvrir et de lire en début de séance : cette lettre informe qu'il donne sa démission de Président (et reste au C.A.) : il indique son mécontentement à cause d'immobilisme de certaines personnes à des postes clefs de l'association.

L'Assemblée Générale de cette année a été organisée dans des délais très courts, respectant les statuts, grâce à deux volontaires du C.A. qui ont pris les initiatives.

(Le Président Roger Malipier a accompli cette tâche avec brio depuis 2004 et membre fondateur depuis juillet 1998) (*et nous l'en remercions beaucoup*).

Le Président ayant pris acte de la démission tardive de la Secrétaire...

Trésorerie :

- Le Vice-Président fait le point sur la Trésorerie
- Lecture du bilan financier : léger positif , la cotisation restant à 14€
- De nombreux adhérents n'ayant pas encore réglé leur cotisation : il sera procédé à une relance avant la fin de l'été .
- Nombre des membres pour 2011 : suite à la baisse sensible des adhérents de l'Association nous avons envisagé de faire un bulletin d'information trois fois par an la « HALTE INFOS » afin de faire connaître notre association.

Chaque responsable de traque informera, dans la mesure du possible, les propriétaires de bateaux. Les adhérents :

- en 2010 : 84 +1

- au 1^o juillet 2011 : 56 +1

(- au 15 sept : 75)

Il était prévu d'avoir 400 Prospectus de publicité Cazaux-Plaisance : « flyers » afin de mettre sur les bateaux (cela n'a pas été fait en 2011).

Renouvellement des membres du C.A. et du Bureau :

- Le renouvellement des membres du C.A. aura lieu lors de la prochaine A.G.
 - La prochaine A.G. aura lieu en fin juillet 2012
- (en alternance tous les 2 ans, avec août) (il est prévu de faire une A.G.O. (ordinaire) l'autre mois, afin de réunir les membres en vacances.
- le C.A se réunira en début septembre afin d'élire le nouveau Bureau, suite aux différentes démissions.
- Les Statuts de Cazaux-Plaisance : un toilettage est prévu en 2012, et dès maintenant le changement d'adresse, dès la nomination du nouveau président.

RAPPEL : faire un courrier au Maire pour siéger à la commission d'adjudication des places.

Partenariat avec l'UNAN33 :

Union Nationale des Associations de Navigateurs :

- L'UNA N-France et l'UNAN33 : Claude Mulcey (membre fondateur) présente les actions de ces associations (Fédération) (25 associations sont unies en Gironde) : membre du CSNP Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques, organisme de concertation auprès du Ministère ; et aussi membre du C.A. de la S.N.S.M. Voir les liens : www.unan.fr ; www.unan33.fr ; <http://www.csnpsn.equipement.gouv.fr/>

UNAN-France : Les 17 départements côtiers ont tous des UNAN départementales ; et l'UNAN33 a aussi les lacs (dossiers sur la réglementation, les permis, la C.NL. Commission nautique locale au près de la DDTM33). Le dossier sur l'harmonisation des règlements sur les équipements de sécurité des navires sur mer et sur fluvial et lacs est

mis en commission au CSNP (dossier soutenu par l'UNAN33, et rappelé lors de l'A.G. de l'UNAN-France à Paris en décembre 2011, et en présence du Président Gérard D'Abboville et du Secrétaire Général Antoine Pichon du CSNP).

NATURA 2000

Présentation succincte du dossier NATURA2000 pour le lac (le « DOCOB » prévu pour 2012 - le Maire de LaTeste de Buch en est le Président de la Commission d'élaboration du « Document d'Objectif »).

Voir les dossiers sur : <http://www.latestedebuch.fr/spip.php?rubrique155>

site [FR7200702](#)

FORETS DUNAIRES DE LA TESTE DE BUCH

FR7200714 ZONES HUMIDES DE L'ARRIERE DUNE DU PAYS DE BORN

<http://natura2000.ecologie.gouv.fr/sites/FR7200714.html>

Régate CAZAUX-PLAISANCE Gérard BARRÉ :

Comme l'an chaque année, depuis 2005, nous avons organisé avec l'aide du CVCL une régata de croiseur le dimanche 30 juillet (24 bateaux au départ), bonne météo, du vent (rafales jusqu'à 25 kts) et une équipe de bénévoles du CVCL excellente – la remise des prix avec le Pdt du CVCL Hervé Duchesne-Ferchal : une bouteille de vin est offerte à chaque skipper, remise des prix aux trois premiers (pour info le dernier reçoit toujours non pas une cuillère de bois, mais un prix !), et suivi d'un pot de l'amitié.

Section Moteur - une suggestion pour la section moteur : - prévoir l'organisation d'un pique-nique, ou d'une petite fête, d'un rallye ou bien d'un vide grenier sur les puces de la mer.

TRAVAUX SUR LA HALTE

- l'arrachage de la « Jussie » et des « lagarosiphon » et nettoyage du fond de la Halte s'avèrent urgents *demande sera faite de manière à être effectuée avant la saison estivale (et non en automne)*.
- Relancer la Mairie au sujet de la circulation de l'eau dans la Halte, car l'étude de la SOGREAH le confirme.
- La société TGM de Lège a été engagée par la mairie pour l'entretien et la remise en état des chaînes filles, des bouées, et des bouées du chenal
- Le faucardage de la Halte : l'arrachage des herbes envahissantes (la jussie et le lagarosiphon) et le nettoyage du fond de la halte dans le port s'avèrent urgentes, ainsi que de la PECTINATELLA MAGNIFICA alias BRYOZOAIRE MAGNIFIQUE en août. Nous demandons aux responsables de la Halte Nautique de s'en occuper rapidement.
- L'aménagement du quai : il sera demandé de faire mettre des protections latérales en bois sous le quai, afin de protéger les côtés des bateaux s'y accostant.

Une relance à la Mairie sera faite pour plusieurs points suivants :

- la circulation de l'eau dans la halte, toujours demandée ! une étude de la SOGREHA le confirme, ou un autre système de régénération de l'eau (par système style fontaine de jouvence).
- Demande de parking pour la Traque «F » sans empiéter sur la place « Jean Labat », ceci afin d'accéder aux bateaux plus facilement aux personnes âgées et ceux à mobilité réduite. (nous notons que 22% de nos cotisants sont à la Traque «F »)
- Portails aux accès aux traques : A.B. C.D..E., nous demandons l'installation d'un portail sécurisé à chaque entrée de ponton.

Problème de la propreté des toilettes :

- Les w.c. de la Halte Nautique ne sont pas entretenues tous les jours, et le travail n'est pas assez exécuté avec du matériel (un w.c. est toujours fermé, cause bouché !)
Demander des w.c. réservés aux usagers de la Halte Nautique : car on a constaté trop de dégradations ! et demandons une durée d'ouverture de fonctionnement plus longue dans les saisons (hors gel).
- La station de récupération d'eaux grises et noires gratuite est en fonctionnement, ainsi que pour la récupération des w.c. chimiques..
- les bornes électriques ont été changées et mises aux normes sur chaque ponton.
- il a été constaté les w.e. que trop de voitures stationnent sur la Halte sans les badges officiels, sans verbalisation, et de ce fait empêchent les titulaires de places de pouvoir se garer (ceux-ci sont obligés de se garer au bord de la route, et avec le soucis des enlissements, et dégradations).
- En ce qui concerne la vidéo surveillance de la Halte Nautique à l'aide des 3 caméras, nous sommes en attente de mise au point urgente à « haute sensibilité de nuit » (Les enregistrements sont d'une durée seulement de 15 jours).
- il est demandé de garder les bateaux en bon état de propreté (rappel : le port contient 348 anneaux)
- Il faudra revoir les horaires d'ouverture de la Capitainerie, en fonction des heures d'affluence, et pour les w.e. hors saison estivale
- Nous renouvelons nos remerciements à Mr C.Quincarlet, technicien du port, pour tous ses services et sa compétence.

- Commission portuaire/ Convention : Lac/BA 120 :
L'A.O.T. (Autorisation Occupation Temporaire) a été renouvelée.

- l'arrêté du Maire en date du 1° avril 2011 :

<http://www.latestedebuch.com/spip.php?article1519>

Voir la carte de navigation.

Ces textes seront mis sur le site <http://cazaux-plaisance.org/>

- De nouvelles photos aériennes de la halte nautique seront prises et mises sur le site.

-

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h 00

- Le pot de l'amitié a été servi à l'issu de cette réunion.

Secrétaire par intérim
Signé : Claude Mulcey

Le Vice-Président
signé : Denis Thomas

ASSOCIATION DES USAGERS DE LA HALTE NAUTIQUE DE CAZAUX LAC

jean-jacques Debailleul

41 ave de la Forêt

33115 Pyla sur Mer

E-Mail : contact.bureau@cazaux-plaisance.org

Tel : (06) 07 53 60 49